



**Communiqué**  
**MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ**  
**CORONAVIRUS – COVID-19**

**POINT DE SITUATION N° 36**

Le 9 Décembre 2021

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,



En cette fin d'année, je suis heureuse que nous puissions lever les yeux vers un **clocher ayant retrouvé sa croix et son coq**. Nombre d'entre vous commençaient à trouver le temps long. Nous avons espéré et fait le maximum pour que simultanément notre église soit à nouveau mise en valeur par un éclairage à la hauteur de ce patrimoine classé. Il nous faudra encore attendre quelques semaines en raison de la difficulté qu'ont les entreprises concernées à tenir les calendriers. Les illuminations viennent heureusement donner à notre place l'atmosphère festive que nous attendons même si, à tout moment, nous devons rester

vigilants au regard du risque épidémique actuel. A ce titre, **nous maintenons le Noël au Bourg**. Compte tenu des consommations possibles sur place, le passe sanitaire et le masque seront exigés au sein de l'enceinte du marché. En revanche, **la cérémonie des vœux ne pourra raisonnablement pas être maintenue début janvier**. Quant à la distribution des **colis à nos Aînés**, conçus en remplacement du repas traditionnel qui a dû être annulé, elle se fera le mercredi **15 décembre** à la maison des associations, comme l'an dernier.



**La progression marquée de l'épidémie de COVID** sur notre territoire nécessite en effet que nous soyons tous attentifs et mobilisés pour réduire les risques : en premier lieu la vaccination de ceux qui n'ont pas encore dépassé leurs réticences et les rappels nécessaires pour les autres. Actuellement **se faire vacciner** c'est être solidaire, c'est se protéger des formes graves et c'est apporter une brique supplémentaire à la défense contre cette maladie qui touche tant les plus fragiles que les jeunes. C'est augmenter les chances que la vie sociale puisse se poursuivre. Je sais la difficulté que connaissent certains pour avoir des RDV. Les professionnels de santé, médecins, infirmiers, pharmaciens, comme les centres de vaccination sont fortement mobilisés mais ils dépendent évidemment de l'approvisionnement en doses. Les jours et semaines à venir devraient voir une augmentation rapide des doses disponibles. Nous demeurons à votre service pour faciliter les prises de RDV au centre de vaccination et organiser si besoin vos déplacements grâce aux membres actifs de l'association Retz'Chauffeurs que je tiens à remercier à nouveau.



**Mais la vaccination ne suffit pas, compte tenu de la forte contagiosité du variant actuellement en circulation. Il faut impérativement respecter les gestes barrières. L'attention de chacun est pour cela requise.** La municipalité s'attache à ce que les locaux soient assainis et nettoyés. L'accès aux salles communales quel que soit le type d'activité est aujourd'hui conditionné au passe sanitaire et au port du masque. Il est de **la responsabilité des organisateurs de vérifier le passe** et il est attendu de chaque participant d'anticiper la demande en présentant spontanément et systématiquement le passe. Je remercie les associations qui sont responsables de la bonne application de ces règles dans les espaces communaux mis à leur disposition, pour l'attention qu'elles portent à ces mesures, y compris la désinfection après usage.

**A l'école, dès qu'un cas positif est signalé, l'organisation de tests permet de rouvrir la classe rapidement pour les enfants testés négativement.** C'est ce qui s'est produit cette semaine avec une réouverture dès mardi. Il est essentiel que les parents soient bien attentifs aux symptômes évocateurs et à maintenir les enfants à domicile tant qu'un test négatif n'est pas réalisé. La séparation des groupes, le port du masque, les règles d'hygiène, l'aération régulière, les purificateurs d'air, concourent à diminuer les risques mais, je le répète à nouveau, la vigilance des parents est la meilleure garantie de pouvoir maintenir les classes ouvertes.

Vous trouverez ci-après les numéros de téléphones permettant de prendre RDV à partir du mois de janvier avec **deux mutuelles** qui se sont engagées auprès du CCAS de notre commune à vous proposer un panel de produits de complémentaire santé de qualité et à des prix raisonnables, sans questionnaire de santé et en toute confidentialité.

Vous pourrez aussi prendre RDV avec **un conseiller numérique** pour résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos démarches administratives. Les prochains créneaux seront ouverts tous les jeudis après-midi à partir du mois de février 2022. (voir ci-après pour le contact)

Je vous souhaite une très bonne semaine

Le 9 décembre 2021,

Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz





## NOUVEAU SERVICE GRATUIT UN CONSEILLER NUMÉRIQUE DANS VOTRE COMMUNE

Les Moutiers-en-Retz  
Préfaïlles  
Pornic aggro Pays de Retz \*(siège)  
Rouans  
Saint-Hilaire-de-Chaléons  
Sainte-Pazanne  
Villeneuve-en-Retz  
Vue



AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS  
Contactez votre mairie  
Ou consultez le calendrier des permanences :

[www.pornicagglo.fr/numeriquepourtous/](http://www.pornicagglo.fr/numeriquepourtous/)



## PERMANENCE DE VOTRE CONSEILLER NUMÉRIQUE sur rendez-vous

LES MOUTIERS EN RETZ  
Jeudi après-midi de 14h à 17h  
A partir de Février 2022.

Contactez votre Mairie pour prendre rendez-vous au  
02.40.82.72.05



## CCAS - LES MOUTIERS EN RETZ L'ACCÈS AUX DROITS SANTÉ POUR TOUS

PERMANENCES MUTUELLES



Entre nous, c'est humain

Le Centre Communal d'Action Sociale des MOUTIERS EN RETZ  
a conclu un partenariat avec deux organismes mutualistes.

L'objectif est de garantir à l'ensemble de la population :  
➤ l'accès à des complémentaires santé de qualité  
et à des tarifs préférentiels.

### PERMANENCES SUR RDV MAISON DES ASSOCIATIONS

CONTACT :  
Anne-Sophie JAMET  
06 49 70 23 37  
02 40 41 30 23

CONTACT :  
Vanessa LEBORGNE  
06 87 15 13 87  
02 99 29 66 00



1er et 3ème Vendredi du mois

Rdv en après-midi  
7 et 21 janvier  
4 et 18 février  
4 et 18 mars  
1er et 15 avril  
6 et 20 mai  
3 et 17 juin  
2 et 16 septembre  
7 et 21 octobre  
4 et 18 novembre  
2 et 16 Décembre

2ème et 4ème Lundi du mois

Rdv en après-midi  
10 et 24 janvier  
14 et 28 février  
14 et 28 mars  
11 et 25 avril  
9 et 23 mai  
13 et 27 juin  
12 et 26 septembre  
10 et 24 octobre  
14 et 28 novembre  
12 Décembre

# Réunions de quartiers

## VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS

### Salle Jean Varnier à 18h30

The map shows the following neighborhood meetings:

- JEUDI 10 MARS**  
Quartiers : Villeneuve, Les Tréans, Les Hersis, Les Noës, La Rairie, Taillemotte, Les Chicanes
- LUNDI 10 JANVIER**  
Quartiers : l'Ouche, Jacquette, Jean Varnier, Maisons Neuves
- MARDI 26 OCTOBRE**  
Quartiers : Prigny, Les Courtes, Les Forges, La Fradouillère
- MARDI 07 DÉCEMBRE**  
Quartiers : Les Sables, Le Quartrais, La Croix
- LUNDI 11 AVRIL**  
Quartiers : Lancastria, Lyarne, Le Collet
- LUNDI 07 FÉVRIER**  
Quartiers : Coëff Barreau (Dinet), Pré Vincent, Centre Bourg
- MERCREDI 04 MAI**  
Quartiers : Les Fresches, l'Hermitage des Dunes, les Plantes débarquées

Map labels: Rue de la Source, Route Bleue, Rue de Prigny, Lyarne, Port du Collet, Mairie, Chapele de Prigny, Route du Bois des tréans.

**pass COVID-19 sanitaire obligatoire**

**Les Moutiers EN RETZ**  
*La mer à la campagne*

Réunions proposées par la Commission Communale  
«Vie de quartier, tranquillité urbaine, participation citoyenne»  
Renseignements : [www.mairie-lesmoutiersenretz.fr](http://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr) / 02 40 82 72 05